

Compte rendu de la réunion du Comité National ITIE

Le jeudi 28 Décembre 2017, s'est tenue au siège du Secrétariat Technique de l'ITIE, la réunion des membres du Comité National de l'ITIE, pour examiner les points inscrits à l'ordre du jour :

- ✚ Informations sur le processus de Validation du Sénégal (rôle et mission, suites)
- ✚ Discussions sur les prochaines étapes (renouvellement au 1/3 des membres du Groupe MultiPartite)
- ✚ Approbation des documents du Plan de Travail et le Budget
- ✚ Présentation du Rapport Annuel d'Avancement (RAA)
- ✚ Dissémination des rapports ITIE 2015 et 2016
- ✚ Divers : Point sur l'atelier de Yaoundé.

Etaient présents (Voir Feuille de présence)

Le Ministre Mankeur Ndiaye, Président du Comité National a procédé à la lecture de l'ordre du jour qui a été adopté.

A l'entame, le Président a souhaité ses meilleurs vœux à tous les membres du Comité National participants à cette séance. Il a par ailleurs rappelé, à travers quelques dates repères, les priorités et les acquis du Comité national en quatre ans de mise en œuvre :

En **2014**, il a été surtout question de créer les conditions de bonne mise en œuvre de la Norme ITIE au Sénégal en mettant l'accent sur la mobilisation, la sensibilisation et le renforcement des capacités des acteurs ;

L'année 2015 a été celle de l'expérimentation de la Norme ITIE et de l'application des outils de diagnostic des systèmes d'informations des administrations ;

en 2016, le Comité national a procédé à la capitalisation des riches enseignements tirés de la mise en œuvre de l'ITIE, à l'implémentation des mesures correctives et à la préparation d'un deuxième rapport ITIE.

Il rappelle que **l'année 2017** est principalement marquée par la production de deux rapports (les rapports de 2015 et 2016) permettant ainsi de relever le défi n-1 et surtout d'évaluer les progrès accomplis par le pays en matière de mise en œuvre.

Il indique qu'en **2018**, le Comité entend poursuivre cette dynamique, avec la collaboration de toutes les parties prenantes, en mettant l'accent sur la mise en œuvre des recommandations issues des rapports ITIE. Toujours selon lui, le Comité national va également mettre l'accent sur les enseignements tirés de la validation du Sénégal, sur la production et la publication de rapport conforme aux exigences de la norme 2016 et sur la poursuite et le renforcement de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de dissémination des rapports ITIE. L'inclusion, l'accompagnement des réformes nécessaires en matière de bonne gouvernance, le renforcement des capacités des parties prenantes et l'amélioration de la performance du Comité National ainsi que la coordination interne seront également les priorités de cette année. Il conclut en félicitant le comité pour le travail effectué durant ces années de mise en œuvre et en l'encourageant à continuer collectivement sur cette dynamique.

Dans sa présentation du rapport initial de collecte des données, Madame le Secrétaire Permanent de l'ITIE a rappelé le processus de validation qui a démarré le 1^{er} juillet avec la Collecte des données et le partage des documents avec le Secrétariat International. Elle souligne qu'en attendant la réception du document final prévu le 19 janvier 2018, la version anglaise envoyée par le Secrétariat International a été traduite et résumé en français. L'accent est mis sur les points forts et les faiblesses du rapport initial.

Les membres du comité ont à l'unanimité salué le travail effectué par le secrétariat et se réjouissent des points forts soulevés dans le rapport car ce sont généralement les recommandations des rapports qui sont mis en exergue. Ils indiquent également que sur les données de production le problème se pose dans le secteur minier et recommandent de régler la question dans le secteur pétrolier où l'exploitation va bientôt commencer. Ils proposent de régler les deux points sur lesquels la note est significative. Ainsi, ils suggèrent de mettre en place un comité adhoc pour le suivi des recommandations du rapport de validation qui sera composé des membres de la commission communication, Mme Astou Mbaye, Monsieur Raymond Sagna et Mme Toure DH.

Il a été retenu de faire parvenir le document à tous les membres du GMP, de voir les voies et moyens pour corriger les deux points sur lesquels des progrès significatifs ont été notés. L'enjeu est de clarifier les rôles des entreprises d'Etat et au niveau des données de production. Le Secrétaire Permanent Adjoint a rappelé que les deux points sur lesquels des progrès significatifs ont été notés doivent être replacés dans leur contexte car l'évaluation s'est faite sur la base du rapport de 2014. Il affirme que pour les données de production c'est la valeur commerciale qui est déterminante.

Donc, il va falloir mettre en cohérence les données des entreprises et celles de l'Etat.

Sur le point concernant le renouvellement du GMP, l'article 7 du Règlement Intérieur a été rappelé. Il **prévoit que** « La liste nominative des membres du comité national ITIE est arrêtée par son Président, celle-ci est renouvelée tous les deux ans, conformément aux bonnes pratiques observées en matière de rotation des membres, en particulier au niveau de la société civile et des sociétés privées ». Il a été rappelé que le renouvellement se fait au 1/ 3 du collège du secteur privé et des sociétés.

Il a été décidé de veiller à ce que le renouvellement conserve la dynamique du Groupe Multipartite, d'envoyer des correspondances aux parties prenantes concernées pour leur permettre de désigner les titulaires et les suppléants, de prendre des mesures concernant les absences non justifiées des membres désignés lors des sessions.

Le Secrétariat Permanent a souligné que la chambre des mines a déjà désigné ses représentants et la Direction des Hydrocarbures a aussi envoyé son suppléant. Quant à la Société Civile, l'ONECCA et l'association des élus locaux, ils ont proposé de faire leur renouvellement dans les jours à venir.

Le troisième point portant sur le plan de travail a été présenté par le Secrétaire Permanent Adjoint. Il a rappelé le contexte, les objectifs, les activités retenues cette année 2018 et le montant du financement global des activités (voir PTAB).

Les composantes du Plan de Travail Annuel ont été détaillées et le dispositif de mise en œuvre et de Suivi Evaluation a été expliqué.

Les membres du comité suggèrent de voir le plan de travail des Philippines et de faire un plan de formation axé sur la norme pour les nouveaux membres. Ainsi, les membres du GMP ont adopté le plan de travail annuel budgétisé.

La commission de renforcement des capacités se réunira après la réunion et leurs conclusions seront partagées avec les membres du GMP.

Le Rapport Annuel d'Avancement, présenté par le Secrétaire Permanent Adjoint résume les activités du PTAB de 2017 et celles des autres partenaires, la matrice de suivi des performances effectuées par rapport aux objectifs du PTAB et l'évaluation des performances par rapport aux exigences de l'ITIE. Un aperçu des réponses du GMP aux recommandations issues des rapports ITIE, les acquis et défis identifiés dans le processus ITIE ainsi que le budget pour la mise en œuvre du processus et la composition du Comité National sont également exposés.

Il a été retenu de partager le document avec les membres du Comité national pour leur permettre de faire leurs observations.

Sur la dissémination, le Secrétaire Permanent a rappelé le calendrier des ateliers régionaux de dissémination qui se déroulent le 09 janvier à Kédougou, le 23 Janvier à Matam et le 06 Février à Saint-Louis. Elle a indiqué que le format retenu cette année est de se focaliser sur les données propres aux régions visitées. Elle a également mis l'accent sur la nouveauté de cette année, la participation des membres de la Société civile (Coalition PCQVP, ONG 3D et CONGAD) et le ministère de la Bonne Gouvernance dans les ateliers de dissémination régionale. Elle a sensibilisé les membres du GMP sur le fait qu'ils doivent participer activement aux disséminations des rapports. Ainsi, ces derniers ont promis de prendre les dispositions nécessaires pour participer aux rencontres de dissémination.

Sur le dernier concernant les divers le compte rendu de la réunion de Yaoundé a été inscrit comme seul point. Il a été fait par la délégation composée de Madame le Secrétaire Permanent, de Monsieur Massène Gadiaga représentant de la Douane et de Monsieur Elhadji Diallo représentant des entreprises pétrolières (voir Présentation).

Le Président du CN- ITIE et l'ensemble des membres du GMP ont salué la qualité de la participation de la délégation sénégalaise.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance fut levée à 12h30

Le Secrétaire de séance

Mariane Ndiaye



Le Président de séance

M. le Ministre Mankeur Ndiaye



The stamp is circular and contains the text: "Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives" around the perimeter and "Le Président" in the center.